

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Paris, le 26 juillet 1850, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Paris, le 26 juillet 1850, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Enfants \(Guizot\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Institut de France \(Paris\)](#), [Presse](#), [Procès](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Réseau académique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1850-07-26

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote89, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893), Paris, le 26 juillet 1850, Amélie Lenormant à François Guizot, 1850-07-26

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8829>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

le 26 juillet.
1850

89

une persécution politique. Rochette a passé 18 ans à se
occuper de la cause de la liberté, cela n'est
pas une persécution, cela n'est que cela ne
est que maux, que nous avons regretté,
pour faire pour vous, mais pour
instituer le pour la chose publique,
que vous ayez si obstinément
refusé de vous laisser porter par
l'institut, vous auriez eu
une victoire. Vous savez ce qui
de part le 24: force de l'entendre
s'explique par la faute de Bonaparte
les sujets à n'être pas ralliés
à lui, il a eu, ce qui allait
être dans la salle qu'il ne
pouvait pas à lui, ou à nommer
M. Guignot. M. Guignot
même que Bonaparte
était en ce moment qui
pourrait éviter les choses
politiques ont dû se porter sur
lui

à défaut de mieux. enfin c'est une chose
anonyme. espérons qu'attendez
vous pour laisser publier votre
belle lettre? nous l'avons fait lire
à une foule de gens, dans l'institut,
dans le sénat, dans l'assemblée,
elle a pu avoir un excellent effet.
M. de Carlier, avec lequel ^{quelques} ~~un~~ ^{me} ~~un~~
chez moi lundi avec M. de Vaghié,
Barbier de Penotien, qui s'est chargé
votre lettre, m'en a chargé de
vous conjurer de lui donner de la
publicité. mais - ce dans les débats
que vous la mettrez d'abord, voulez
vous le correspondant, l'univers?
pour l'univers c'en peut-être
un peu long, mais on pourrait
la mettre en deux fois. elle a
assez couru pour que vous ne soyez
plus responsable de la publicité;
il importe donc peu que ce

soit dans le
quel est va
votre prout
ce j'attends
ou il n'est
cette dans
je vous
l'avant
mieux sa
de Chabod
mon prout
j'ai vu
juste qu'
vues
l'assemblée
jugement
à l'audience
moment
ou a été
de nos
n'en peut
il devra
le retirer
la cause

sein dans les débats. Humbley nous aie
quel est votre projet.

Votre pauvre fils en fatigue de courir
et j'attends impatiemment le moment
où il viendra se mettre sous votre
aile sous le rapas de la campagne.
Je vous assure que si vous ne
l'avez laissé je l'aurais encore
moins saigné que l'esclote M^{lle}
de Chabaud.

Mais j'ai fini ou à peu près.
j'ai fait mes visites de juges
jusqu'au dernier jour; pour
raisons par l'opinion qu'ils me
laissent voir sur l'issue des
jugements, nous sommes venus
à l'audience de mardi ce au
moment où on aurait dû plaider
ou à au moins au désistement
de nos adversaires. Les désistements
n'en point encore enregistré, mais
il aura l'être mardi ou s'il
le retarde il se fera devant
la cour une situation encore

plus défavorable et s'en est tenu à ses
maux. j'ai eu extrêmement à me
louer de M. traplany dans je ne sais
un épouvantail et qui a été personnel
-ment et d'une bienveillance infinie.

nous partons samedi prochain 18 mai.
tous nous avons grand besoin de
solitude et de grand air. j'y porterai
ma blessure. quand on a une plaie
chirurgicale et comme une malade
qui se retourne dans son lit, tout
mouvement fait sentir la plaie,
cependant en présence du ciel et
de la nature on ne sent ni contact
ni coup qu'on a perdus.

Charles a usé bien discrètement de
votre mot relatif à laoul lockette.
Vous savez que je ne sais pas très
bien comprendre les mélangements
pour les hommes qui ont donné
le droit de les mépriser, et je ne
me fûte pas de mensonge qui
ferait d'une justice administrative

une persécution politique. lockette a passé 18 ans à se
chercher maux
pour faire
constituer
des vices
dépensés de
constituer
un service
de parti
du clavier
des sup
de son
étant daco
paras pa
M. Hugu
valent m
st. pitain
politique
89